



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 07/07/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Plan Particulier pour la Creuse soutient 21 nouveaux projets en 2022

Le Plan Particulier pour la Creuse (PPC), pacte territorial signé en avril 2019 par le Premier Ministre, soutient pour l'année 2022 21 nouveaux projets à hauteur de **3 837 563 €**. A l'occasion de la visite de Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADÉBLÉ, Secrétaire Général des Affaires Régionales, Madame Virginie DARPHEUILLE, Préfète de la Creuse a souhaité organiser une rencontre avec des porteurs de ces projets soutenus financièrement en 2022, le 7 juillet à l'aérodrome de Lépaud.

Les 21 nouveaux projets bénéficient de deux sources de financements, le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), et la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

- Les subventions du FNADT sont accordées par Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de Région Nouvelle-Aquitaine, concernent huit projets, financés à hauteur de **912 444€** au titre de l'année 2022.

- Les subventions de la DETR sont accordées par Madame Virginie DARPHEUILLE, Préfète de la Creuse concernent 13 projets, financés à hauteur de **2 925 119 €**, au titre de l'action 89 « Redynamisation des centres-bourgs » du PPC pour l'année 2022.

Le soutien du FNADT

Les projets soutenus par le FNADT sont au nombre de huit, et concernent différentes thématiques économiques, industrielles et sociales :

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel : victor.fleury@creuse.gouv.fr

Bureau départemental de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse


- L'ALEFPA – Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie, est subventionnée à hauteur de 100 000 €, pour la **Création d'un siège territorial à la Souterraine – zone de la Prade**
- La SARL Le Châlet des Pierres Jaumâtres, est subventionnée à hauteur de 122 020 €, pour la **Création d'un nouveau mini-golf du châlet des Pierres Jaumâtres**
- L'Association MEF 23 - Maison de l'Emploi et de la Formation 23, est subventionnée à hauteur de 78 000€ pour le **Renforcement du parc de location solidaire – la plateforme de mobilité départementale**
- Le Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement, l'Exploitation de l'Aérodrome de Montluçon-Guéret est subventionné à hauteur de 98 000€ pour la **Construction d'une plateforme pour l'implantation d'un hangar modulaire pour le développement de la filière drone**
- Le Syndicat Mixte de la cité internationale de la Tapisserie – Aubusson, est subventionné
 - à hauteur de 400 000€ pour l'**Aménagement d'un pôle professionnel (seconde tranche du projet immobilier de la cité)**
 - à hauteur de 41 000€ pour le **Centre de documentation : pour sa modernisation et la mise en visibilité de la « bibliothèque des arts »**
 - à hauteur de 20 000€ pour l'**Étude de faisabilité d'un centre de nettoyage de grandes tapisseries et grands textiles**
- L'Association France Active Nouvelle Aquitaine – siège à Limoges est subventionnée à hauteur de 53 424€ pour le **Projet de plateforme des bâtisseurs creusois**

Le soutien de la DETR

Les subventions de la DETR concernent 13 projets, au titre de l'action 89 « Redynamisation des centres-bourgs ». Ils concernent les 13 collectivités suivantes :

- La Commune de La Chapelle Taillefert est subventionnée pour l'**Aménagement du bourg** à hauteur de 303 367 €
- La Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche est subventionnée pour la **Construction du Pôle de santé central** à hauteur de 287 901 €
- La Commune de Fursac est subventionnée pour la **Rénovation d'un local commercial pour installer une boucherie** à hauteur de 203 658 €
- La Commune de Bénévent l'Abbaye est subventionnée pour la **Réhabilitation de la « Maison Joly » en commerces et logements**, à hauteur de 480 517€
- La Commune de Budelière est subventionnée pour la **Réhabilitation d'un local pour la création d'une MAM**, à hauteur de 39 056€
- La Commune de Gouzon est subventionnée pour la **Réhabilitation, de restructuration d'un habitat vacant et dégradé en commerce et logement** à hauteur de 65 442 €

- La Communauté de communes Creuse Confluence est subventionnée pour la **Réhabilitation d'un local en Maison France Services, espace de co-working et tiers-lieux**, à hauteur de 355 500 €
- La Commune de Gioux est subventionnée pour **l'augmentation du parc locatif pour accueillir de nouvelles familles, mettre en valeur le bâti du centre-bourg**, à hauteur de 124 285 €
- La Commune d'Auzances est subventionnée pour **l'aménagement de la place et de l'hôtel de ville**, à hauteur de 31 600 €
- La Commune de Mérinchal est subventionnée pour **l'aménagement de bourg**, à hauteur de 329 425 €
- La Commune de Sannat est subventionnée pour la **revitalisation centre bourg via un gîte d'étape, une halle marchande, des infrastructures touristiques axés sur le tourisme vert**, à hauteur de 244 398 €
- La Commune de Sermur est subventionnée pour **l'Aménagement d'une plateforme d'observation sur la tour de Sermur**, à hauteur de 83 122 €
- La Commune de Saint Laurent est subventionnée pour la **réhabilitation d'un immeuble rue des écoles pour une MAM et salle du conseil municipal**, à hauteur de 351 131 €




Réunion PPC du lundi 22 novembre 2021

LE PPC, UN OUTIL DE CONCERTATION ET DE COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX

Gouvernement et Services de l'État en Creuse · Député et Sénateurs · Conseil régional Nouvelle-Aquitaine · Conseil départemental de la Creuse · Communautés de communes et d'agglomération du Grand Guéret · Association des maires et adjoints de la Creuse · Chambres consulaires · Banque des territoires...

LE PPC, 96 ENGAGEMENTS POUR UNE FEUILLE DE ROUTE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL




État des projets au 01/01/2022	
■	Réalisés 45%
■	En cours 31%
■	En attente 13%
■	Retrait du porteur ... 11%

LE PPC, UNE DÉMARCHE AU LONG COURS RYTHMÉE PAR DES POINTS D'ÉTAPES RÉGULIERS AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES



CT2RTE
Contrat Territorial de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique



* Comité Local de la Cohésion des Territoires